



Sentier du Palais du Roi Chêne

Site

Forêt du Grand Orient, propriété du Conservatoire du littoral

Adresse

Maison du Parc, D43 10220 PINEY

Année de réalisation

2023

Environnement

Forêt et milieux humides (mares)

Accessibilité du site (VL, transports en commun...)

Tout véhicule personnel.

L'accès au siège / Maison du Parc naturel de la Forêt d'Orient est facilité par la présence de grands axes routiers desservant les agglomérations du Nord de la France et les capitales européennes.

Absence de transport en commun desservant la Maison du Parc.

Présence d'un parking accueillant les véhicules pour accéder au site.

2h de Paris, 1h30 de Dijon, 1h30 de Reims.

Parking avec places PMR

2 places

Maître d'ouvrage

Conservatoire du littoral

Maître d'œuvre

[Polymorphe Design](#), Métamorphose paysagiste, Agence Rocambole

Gestionnaires

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Office national des forêts

Méthodologie et stratégie (gouvernance, concertation, choix du site ; genèse du projet, grandes étapes...)

Le Conservatoire du littoral assure actuellement la protection d'environ 565 ha d'espaces forestiers remarquables entre les Lacs du Temple et d'Orient avec l'aide de ses gestionnaires locaux que sont le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) et l'Office national des forêts (ONF). Conformément à la stratégie adoptée pour le site, un projet de création de sentiers a été initié dans le but d'ouvrir davantage la forêt au public et de transmettre des messages pédagogiques autour de cet espace naturel exceptionnel. En 2018, une première étude a permis d'imaginer les tracés, les coûts et le contenu mobilisable. Le plan de relance gouvernemental mobilisé par le Conservatoire du littoral a permis de déclencher la réalisation de ce projet et de porter des valeurs fortes d'inclusion.

Le sentier du « Palais Roi Chêne » est une boucle d'environ 800 m accessible au grand public, et particulièrement aux personnes en situation de handicap (labellisation Tourisme et Handicap recherchée pour les handicaps auditif, mental, moteur et visuel). Le défi de ce sentier résidait dans la difficulté à concilier préservation de l'espace naturel, sylviculture, accueil de tous les publics et interprétation pour tous. L'expertise d'un groupement d'entreprises cumulant des spécialisations en accessibilité, aménagement paysager et en interprétation, a été nécessaire pour relever ce défi.

Le sentier fait l'objet d'un aménagement assez conséquent pour l'accessibilité mais demeure réversible puisqu'il est constitué de matériaux bruts (bois, caillou) et de faible impact écologique (aucuns bétons ni revêtements techniques ou goudronnés).

Budget d'investissement

Environ 300 000 €.

Budget de fonctionnement

Environ 1 000 € pour le temps de l'agent et le matériel d'entretien des sculptures bois. Des remises en état seront à prévoir ponctuellement pour conserver l'accessibilité du sentier.

Nature des financements

- État : Plan France Relance pour 300 000 €,
- Agence de l'eau Seine-Normandie : 170 000 €,
- Département de l'Aube : 35 000 €.

Fonctionnement et entretien

Agent technique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (souffler les feuilles en automne, nettoyer les sculptures une à deux fois par an, élagage de sécurité des arbres dangereux proches du sentier).

Handicaps visés

Moteur, visuel, auditif et mental

Label(s)

Tourisme & Handicap pour les 4 types de handicap précités

Caractéristiques du sentier des contes

Format du parcours (boucle, aller-retour...) : boucle

Longueur du parcours : 800 m

Largeur du sentier : 2 m

Dénivelé : $\leq 2\%$

Nature du sol : revêtement drainant réalisé avec un géotextile, un fond de forme en gros cailloux (40-80) et une couche de semi-concassés (0-10). Ces roches sont issues de la carrière la plus proche, permettant la réalimentation du sentier au fil des ans.

Absence de liant, simple compactage (sa composition le rend solide).



©Florent Vannier, PNRFO

Écologie (conciliation préservation environnement et accessibilité)

- Le dessin du sentier a été dessiné en suivant les grands arbres majestueux, et en particulier en recherchant les meilleurs points de vue sur les quadrimelles (arbre à 4 brins). Ensuite, son implantation précise a été guidée par le respect du système racinaire des arbres, conférant ainsi au sentier ses formes courbes.
- Des matériaux naturels, les moins impactants possibles, ont été privilégiés dans le choix des essences de bois : du chêne pour les parties aériennes et de l'acacia pour les parties enterrées, ce dernier étant un bois local naturellement de classe 4 et imputrescible.
- Afin de minimiser l'impact sur le sol forestier pendant les travaux, les entreprises sont restées dans l'emprise du chemin, en reculant au fur et à mesure de l'avancement du chantier, et le sol a été très peu décaissé. C'est pourquoi le cheminement est légèrement surélevé au-dessus du niveau du sol forestier.
- Tous les mobiliers sont fixés au sol sans utilisation de béton : ils sont arrimés à l'aide de tire-fonds sur des pieux battus en acacia. Des cales martyres en acacia sont placées sous chaque sculpture afin d'éviter que le chêne ne soit en contact direct avec le sol et ne pourrisse prématurément.



©Florent Vannier, PNRFO

Description (aménagements, équipements et services)

Visiteurs en situation de handicap visuel

- Couverture réseau assurée (antenne 5G).
- Au panneau d'information situé au départ du sentier : plan tactile et dispositif sonore à manivelle comprenant huit pistes de présentation du parcours.
- Traversée piétonne sécurisée grâce à des bandes d'éveil à la vigilance et des bandes de guidage.
- Fil d'Ariane continu, y compris aux croisements, implanté uniquement sur le bord extérieur du sentier afin de permettre aux visiteurs de retrouver le point de départ en toute autonomie.
- Dispositifs de médiation multisensoriels : sculptures tactiles réparties sur l'ensemble du parcours.
- Panneaux d'information en gros caractères et à fort contraste.

Visiteurs en situation de handicap auditif

- Sculptures figuratives facilitant la compréhension visuelle.
- Supports d'information accessibles, composés de textes clairs et de pictogrammes.
- Traversée piétonne sécurisée incitant les cyclistes à ralentir.

Visiteurs en situation de handicap moteur

- Place de stationnement accessible au départ du sentier.
- Proximité de la Maison du Parc, équipée de sanitaires accessibles (pendant les horaires d'ouverture).
- Parcours en boucle d'environ 800 m.
- Première zone de confort située à moins de 100 m aller-retour.
- Cheminement sans dénivelé ni ressaut, avec une pente $\leq 2\%$, un sol non meuble et une largeur $\geq 1,60$ m.
- Présence de chasse-roues aux franchissements de rus et au-dessus de la mare.
- Nombreuses zones d'assise, espacées d'environ tous les 100 m.
- Mobilier d'interprétation accessible aux usagers en fauteuil roulant.

Visiteurs en situation de handicap mental

- Couverture réseau assurée.
- Proximité de la Maison du Parc.
- Préau couvert dans la longère pour la préparation de la sortie.
- Traversée piétonne sécurisée incitant les cyclistes à ralentir.
- Sens de parcours clair et sans ambiguïté aux bifurcations : signalétique avec pictogrammes et différenciation des revêtements aux intersections.
- Accès à la mare sécurisé.
- Approche immersive et multisensorielle : sculptures figuratives et textes accompagnés d'illustrations.
- Texte en version Facile à Lire et à Comprendre (FALC) disponible au départ du sentier.



©Florent Vannier, PNRFO



©Mathéo Schmidt, PNRFO

Outil(s) numérique(s) et application(s)

Environ un QR code par étape, renvoyant vers des ressources complémentaires pour approfondir la découverte (applications Pl@ntNet et BirdNET, vidéos explicatives, sites internet, etc.).

Fréquentation (après inauguration)

Du 3 avril 2025 au 3 avril 2026 : 10 450 passages ont été enregistrés par le compteur de fréquentation installé sur le sentier.

Pas de données sur la fréquentation des personnes en situation de handicap.

Difficultés rencontrées

Avant les travaux :

- Conciliation des enjeux précités et définition du tracé du sentier en zone humide forestière.

- Réflexion complexe sur la traversée de la boucle du Palais du Roi Chêne par un sentier inscrit au PDIPR et également fréquenté par des VTT (ajout de signalétique, de bastings, etc.).

Pendant les travaux :

- Conditions météorologiques défavorables, incompatibles avec le besoin de temps sec nécessaire au séchage et au compactage du concassé.
- Installation complexe de la lice « fil d'Ariane », destinée à suivre les trajectoires arrondies du parcours ; celle-ci ayant initialement été posée trop haut, provoquant le blocage des cannes blanches dans l'interstice.
- Meilleure prise en compte du handicap mental à proximité de l'eau, conduisant à l'ajout d'un garde-corps sur le pourtour de la mare afin de prévenir tout danger.
- Équipes de pose non sensibilisées à l'installation sans béton, nécessitant un travail de pédagogie et un suivi en amont du chantier pour garantir le respect des consignes et la stabilité du mobilier.
- Traversée d'une voie verte pour accéder à la zone de travaux, impliquant la protection de celle-ci et la prise d'un arrêté spécifique.

Après les travaux :

- Maintenir une routine d'entretien régulière afin de garantir la pérennité et la qualité des aménagements.
- Intégrer, dans la mesure du possible, les suggestions d'amélioration formulées par les associations représentatives des personnes en situation de handicap, y compris après la réalisation des travaux.

Conseils et astuces

Assurer une communication efficace par le biais de la presse et en informant directement les structures susceptibles d'être intéressées.

Penser également aux établissements accueillant des personnes âgées, souvent en quête de sorties accessibles et adaptées.



©Florent Vannier, PNRFO

Les points positifs

Meilleure inclusivité du Parc et des activités de nature.

Bon support d'animations et spectacles.

Rayonnement pour la structure.

Les points négatifs

Sentier accessibilité nécessitant un entretien plus régulier et un investissement de départ plus important.

Contacts

Mathéo SCHMIDT

Chargé de mission forêt et garde du littoral

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

matheo.schmidt@pnr-foret-orient.fr

Site internet

[Le Palais du Roi Chêne.](#)